

Eysines, le 18 juillet 2018



EYSINES

Cabinet du Maire
☎ 05 56 16 18 06
N/Réf. : LR/FG
Dossier suivi par Laurence Rambaud

Madame Nadia GUIRAUD
12 B avenue de Picot
33320 EYSINES

Madame,

C'est avec grand plaisir que nous avons pu échanger lors de notre rencontre du 12 juillet dernier dans le cadre du dispositif « Vous avez la parole » et je tenais, ainsi que je m'y étais engagée, à vous apporter un certain nombre de réponses et de précisions suite aux diverses demandes qui ont émané de nos discussions.

Aussi, je vous fais part de l'engagement de la ville sur les points suivants :

- Rue des Peyreyres :
↳ La demande d'intervention a été faite auprès du service signalisation de Bordeaux métropole pour une remise en place du panneau.
- Rue Alfred de Musset :
↳ La réalisation de massifs drainants est programmée pour l'automne (septembre – octobre 2018) afin de remédier aux inondations de la rue lors des gros orages.
- Vitesse rues des Vignes, du Vignan, Aimé Césaire et Avenue du Médoc
↳ Ces rues sont incrites au planning du radar pédagogique qui, au-delà de son pouvoir dissuasif, permettra d'analyser le comportement des automobilistes au travers des statistiques qui en seront extraites.
- Rue Aladin Miqueau :
↳ La création d'écluses est à l'étude des services de Bordeaux métropole à qui, il a été également demandé d'installer des potelets pour la période transitoire.
- Eclairage public rue Aimé Césaire :
↳ La voirie actuellement propriété du bailleur n'est pas à ce jour intégrée au réseau des voiries métropolitaines. Cependant, la ville fait le nécessaire, dans les meilleurs délais, pour prendre en charge l'alimentation de l'éclairage public par anticipation à cette intégration.

Ville d'Eysines
Hôtel de ville
33327 Eysines cedex
Tél. 05 56 16 18 00
Fax : 05 56 57 52 64
contact@eysines.fr
www.eysines.fr

Jardin
de
Cultures



- Extinction de l'éclairage public avec l'arrivée du tramway :
↳ Les heures d'extinction seront recalées aux horaires du passage du premier et dernier tramway.
- Circulation des poids lourds :
↳ Elle est interdite sur différentes voies de la commune à l'exception de la desserte locale. Des contrôles réguliers sont demandés à la Police Nationale en particulier Avenue du Médoc et Avenue de la Pompe. Un schéma directeur de circulation et de stationnement des Poids Lourds est étudié par Bordeaux métropole pour rendre homogène et cohérente la réglementation à l'échelle de l'agglomération.
- Déploiement de la fibre optique :
↳ Sur 27 communes de la Métropole (Hors Bordeaux), la construction du réseau est réalisée par un seul opérateur, Orange. Le réseau construit est ensuite ouvert à tous les autres opérateurs. Pour savoir si votre logement est éligible à la fibre optique : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>
- Avenue du Médoc / Carrefour de Cantinolle :
↳ Leur réaménagement incluant stationnement et piste cyclable, est à l'étude par Bordeaux métropole.
- Rue de la Mame :
↳ La rue a été définitivement remise en sens unique et il a été demandé au service de collecte des ordures ménagères de Bordeaux métropole de rétablir la collecte en porte à porte. La fuite d'eau existant au niveau de la résidence Bel Air a été signalée aux services de la Lyonnaise des Eaux.

Je vous remercie très chaleureusement pour votre participation active. Celle-ci a permis que nos échanges soient fructueux et j'espère que vous avez été, autant que moi, satisfaite de cette rencontre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Christine BOST
1^{ère} Vice-présidente
du Conseil départemental